

COMMUNIQUE DE PRESSE

Fort de France, le 03 juin 2022

Week-end de la Pentecôte : Organisation de la permanence des soins

L'ARS de Martinique informe la population sur les dispositions prises, afin de maintenir une permanence des soins efficace durant le week-end de la Pentecôte. L'objectif de cette organisation est d'offrir une réponse concrète à la population, à la fermeture des cabinets médicaux et éviter l'engorgement des urgences du CHUM et permettre à ceux qui le souhaitent de se faire dépister ou vacciner contre la Covid-19.

1/ Amplification des horaires d'ouverture des Maisons Médicales de Garde (MMG)

La Martinique dispose de 4 Maisons Médicales de Garde réparties sur l'ensemble du territoire :

- dans l'enceinte de l'hôpital Pierre ZOBDA-QUITMAN, en face du nouveau service des urgences,
- à la clinique Saint Paul,
- dans l'enceinte de l'hôpital du Marin,
- dans l'enceinte de l'hôpital de Trinité.

Ce dispositif sanitaire permet à la population de recourir à un médecin généraliste aux heures de fermeture des cabinets médicaux. Durant le week-end de la pentecôte, de nombreux cabinets médicaux seront fermés. Aussi, afin d'assurer une permanence médicale optimale, l'amplitude horaire des maisons médicales de garde est augmentée. L'ouverture de ces structures s'effectuera selon le calendrier suivant :

| Permanence médicale | 07h00 | 13h00 | 19h00 | 23h00 |
|---------------------|-------|-------|-------|-------|
| Samedi 04/06/2022 | | | | |
| Dimanche 05/06/2022 | | | | |
| Lundi 06/06/2022 | | | | |

Avant de se rendre dans une MMG, les patients doivent **obligatoirement composer le 15** pour être orientés vers la prise en charge la mieux adaptée à leur état de santé.

2/ Maintien de l'offre de dépistage et de vaccination COVID :

Pour la journée du lundi de la pentecôte, une permanence est également mise en place pour assurer le maintien de l'offre de dépistage et de vaccination contre le COVID-19 :

| Dépistage (test antigénique et RT-PCR) | Vaccination COVID |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none">• AÉROVAC (aéroport) : de 08h00 à 20h00 sauf pour les RT-PCR | <ul style="list-style-type: none">• AÉROVAC (aéroport) : de 7h00 à 13h00. |

Pour plus d'informations, consultez le site de l'Agence Régionale de Santé de Martinique.